



HAL
open science

Prépositions et locutions prépositionnelles : un sémantisme comparable ?

Benjamin Fagard

► **To cite this version:**

Benjamin Fagard. Prépositions et locutions prépositionnelles : un sémantisme comparable?. *Langages*, 2009, 173, pp.95-113. halshs-00637450

HAL Id: halshs-00637450

<https://shs.hal.science/halshs-00637450>

Submitted on 7 Nov 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Benjamin Fagard

Lattice – ENS (CNRS, UMR 8094) & UCL

Prépositions et locutions prépositionnelles : un sémantisme comparable ?

0 Introduction

0.1 *But de l'article*

La linguistique cognitive, en mettant régulièrement les emplois spatiaux au centre des schémas sémantiques (cf. les schémas d'image ou *image schemas* et les représentations de *over* chez, entre autres, Lakoff & Johnson 1980, Vandeloise 1990, Tyler & Evans 2004), rejoint ainsi la théorie localiste, qui considérait l'espace comme un élément fondamental de l'évolution sémantique. Nous avons montré (Fagard 2006a) qu'il est vrai, pour les prépositions des langues romanes, que l'évolution du domaine spatial aux autres domaines sémantiques est favorisée, tandis que l'évolution inverse, si elle est possible, est très contrainte. Nous proposons ici d'étudier le sémantisme des locutions prépositionnelles, en partant du principe que ces dernières ne sont pas tout à fait assimilables aux prépositions, que ce soit pour le sémantisme (cf. Melis 2003 : 112-114) ou la morpho-syntaxe (cf. Fagard & De Mulder 2007). Nous analyserons pour ce faire les emplois respectifs de quelques locutions prépositionnelles et de prépositions proches sémantiquement, ou formées sur la même racine : *au chief de*, *au devant de* et *devant*¹, *au desus de*, *au desor de* et *seur/sor*, et enfin *por l'amor de*, *en lieu de* et *por*.

Ce sera également l'occasion de revenir sur la question de l'écart sémantique entre expressions synthétiques et analytiques, qui est difficile à établir de manière claire : pour prendre un exemple connu, quelle est au juste la différence de sens entre *il viendra* et *il va venir* ? Intuitivement et traditionnellement, on associe l'expression simple à un élément lexical ou grammatical de sens plus général, et l'expression complexe à une construction, appartenant donc plutôt au lexique, apparaissant dans des contextes plus contraints et ayant un sens plus « riche ». C'est probablement vrai de manière générale, mais demande à être précisé : nous tenterons de montrer dans cet article (1) que l'élément important n'est pas tant la nature *complexe* ou non de l'expression, mais son degré de grammaticalisation ; (2) que les

¹ Pour *à chief de* et *devant*, il ne s'agit pas d'équivalence sémantique mais d'antonymie, le sens prototypique de *devant* étant « avant » en ancien français, tandis que le sens prototypique de *à chief de* est « après ». Qu'il s'agisse de synonymie ou d'antonymie, cependant, la proximité sémantique reste.

règles d'évolution sémantique (espace > temps > autre, ou concret > abstrait) doivent être en partie revues pour les expressions complexes.

Nous présentons la méthodologie adoptée (section 0.2) puis, dans la section 1, nous évaluons le degré de figement des locutions prépositionnelles en ancien français. Nous présentons ensuite les résultats de l'étude sur corpus, dans la section 2, puis nous les discutons dans la section 3.

0.2 Méthodologie

Les locutions prépositionnelles *au devant de*, *au desus / desor de*, *au chief de*, *por l'amor de*, et *en lieu de* ont été choisies pour le sémantisme (+/- spatial) et la nature (+/- nominale) de la base. Il nous a semblé fondamental, afin de comparer efficacement les propriétés des locutions prépositionnelles, de nous pencher sur leur période d'**émergence**, afin de voir comment se construisent et se diversifient, en diachronie, les valeurs sémantiques de ces nouvelles expressions analytiques. Nous avons donc retenu la période du français médiéval, où les locutions prépositionnelles prolifèrent (rappelons que le latin n'en employait guère) et se lexicalisent progressivement. La méthode la plus adaptée pour cette étude était en conséquence l'analyse sur corpus, qui permet de suivre de près l'évolution sémantique de constructions données. Le corpus utilisé ici est principalement constitué des textes de la BFM (Base de Français Médiéval²), dont la composition globale apparaît dans le tableau 1.

Période	10 ^{ème} - 13 ^{ème}	14 ^{ème} - 15 ^{ème}
Nombre de textes	57	16
Nombre de mots, en millions	1,9	1,1

Tableau 1 : composition de la BFM.

Nous avons également utilisé, ponctuellement, des textes de Frantext (ATILF – CNRS) et de la base Champion électronique.

1 Prépositions et locutions prépositionnelles

1.1 *Intérêt des prépositions pour l'étude de l'évolution sémantique et de la grammaticalisation*

L'intérêt des prépositions pour l'analyse sémantique n'est plus à démontrer (voir Zelinsky-Wibbelt 1993, Vandeloise 1986, Di Meola 2000), y compris en ce qui concerne les locutions

² Lyon : UMR5191 ICAR / ENS-LSH, 2005, <http://bfm.ens-lsh.fr>.

prépositionnelles (voir pour l'espagnol Cifuentes Honrubia 2003, pour l'anglais Hoffmann 2005). C'est même devenu un *topos* que de rappeler combien les prépositions ont été, pendant longtemps, négligées par les études linguistiques, quel que soit le cadre théorique envisagé, et de souligner combien elles sont, en fait, précieuses pour l'analyse linguistique. Elles constituent, en effet, un terrain fertile pour diverses études. D'une part pour celle de l'évolution sémantique, parce qu'elles se prêtent à toutes sortes d'inférences contextuelles³ en raison de leur statut de *relateur*, qui en fait des éléments hautement susceptibles d'être influencés par le contexte⁴, au point qu'il est souvent délicat de déterminer la part de sens qui réside dans la préposition elle-même et celle qui a trait au contexte ; c'est d'ailleurs sujet à controverse (voir Cervoni 1991 ou Cadiot 1997). D'autre part pour celle de la grammaticalisation, parce que la catégorie des prépositions est 'semi-ouverte' et 'semi-lexicale' (Mardale 2007 : 30-32), et qu'elle est pour cette raison le lieu de nombreuses grammaticalisations (voir en français moderne *genre, type, niveau, côté, question...*) ; de plus, plusieurs études ont montré que les adpositions et adverbes permettent bien souvent d'illustrer les chaînes sémantiques récurrentes dans le cadre du phénomène de grammaticalisation (voir en particulier Haspelmath 1997, Svorou 1994). Il reste cependant beaucoup à voir, en particulier concernant les locutions prépositionnelles, qui ont jusqu'ici été beaucoup moins étudiées.

1.2 *Locutions prépositionnelles et prépositions : lexicale et grammairale ?*

Dans le cadre de la théorie de la grammaticalisation, on pourrait poser l'existence d'un continuum évolutif, c'est-à-dire d'une « chaîne de grammaticalisation » allant des locutions prépositionnelles aux prépositions, correspondant à peu près au schéma proposé par Lehmann (1985) :

constructions libres (0)	>	constructions figées (1)	>	morphèmes simples (2)	>	morphème grammatical (3)	>	ø (4)
--------------------------	---	--------------------------	---	-----------------------	---	--------------------------	---	-------

Figure 1 : (une) chaîne de grammaticalisation des prépositions.

Il s'agirait là d'**un** des modes de formation des prépositions (cf. Fagard 2006b), à côté de la grammaticalisation directe d'un élément lexical à une préposition, pour laquelle les étapes (0) et (1) ne sont pas à prendre en considération. On pourrait donc poser, en extrapolant, que les locutions prépositionnelles font partie du lexique et les prépositions de la grammaire, ou encore, comme nous l'avons avancé ci-dessus, que les prépositions sont elles-mêmes à cheval sur le lexique et la grammaire. Les différences entre prépositions et locutions

³ Au sens de Traugott & Dasher (2002 : 5).

⁴ Nous insistons ici sur le fait que leur nature et fonctionnement *syntactiques* ont des conséquences sur leur *sémantisme*.

prépositionnelles seraient donc le reflet non d'une opposition mais d'un *continuum* entre lexique et grammaire, ou entre morphèmes et constructions (plus ou moins) libres. Les prépositions peuvent en effet introduire non seulement des circonstants mais encore des compléments essentiels du verbe et de l'adjectif et, dans le groupe nominal, des adjoints post-nominaux (Melis 2003 : 41), alors que les locutions prépositionnelles n'introduisent quasiment que des compléments adverbiaux (de lieu, de temps, de manière, d'accompagnement, etc., voir Borillo 2002 : 144).

Nous étudierons ici une des étapes du schéma 1 ci-dessus, l'étape (2) : {constructions figées > morphèmes simples}, en cherchant à déterminer quelles sont les conséquences de cette lexicalisation, du point de vue sémantique.

1.3 Une « classe » de locutions prépositionnelles ?

La catégorie des prépositions elle-même est hétérogène du point de vue fonctionnel. D'une part parce qu'il y a en permanence grammaticalisation de nouveaux morphèmes nominaux, adverbiaux ou verbaux en prépositions, comme en français moderne *question*, *côté*, *genre*⁵ dans des constructions comme *question sport*, *il est incollable*, qui est syntaxiquement très proche de *sur le sport*, *il est incollable* : ces « nouvelles prépositions » ne sont pas des prépositions prototypiques, et ne présentent généralement qu'une partie des caractéristiques habituelles des prépositions (ainsi, on ne peut dire **question le sport*, *il est incollable*). D'autre part parce que les prépositions continuent à évoluer après la première étape de grammaticalisation (c'est-à-dire le passage de *nom*, *adverbe* ou *participe*, par exemple, à *préposition*), en diversifiant leurs contextes d'emploi et en acquérant pour certaines des emplois de plus en plus grammaticaux, passant ainsi graduellement au statut de prépositions fonctionnelles, comme *à*, *de* et peut-être *en* en français moderne : *il est à Paris aujourd'hui* alterne avec *il est dans/sur Paris aujourd'hui*, tandis que *il a fait faire ses devoirs à son fils* ne peut alterner (sans changement de sens) avec aucune construction prépositionnelle.

Les locutions prépositionnelles présentent en outre des mécanismes de formation hétérogènes, comme le souligne Gross (2006) : on trouve en effet des « locutions prépositionnelles » construites selon des schémas très divers, en ancien français comme en français moderne, et dont le seul point commun est, à la limite, qu'il s'agit d'expressions analytiques employées distributionnellement de manière comparable à une préposition. Nous retiendrons ici une **définition a minima des locutions prépositionnelles** comme :

⁵ Pour le renouvellement des prépositions, voir entre autres Marchello-Nizia (2006), Noailly (2006), Le Querler (2001), Danon-Boileau & Morel (1997).

- (i) des éléments complexes
- (ii) présentant des signes de figement (l'insertion et la substitution des éléments constitutifs sont impossibles)

et

- (iii) ayant une distribution semblable à celles des prépositions.

1.4 Locutions prépositionnelles : catégorisation interne

Les locutions prépositionnelles du français médiéval sont formées de diverses manières, le plus souvent à l'aide d'une ou deux préposition(s) fonctionnelle(s) autour d'une base (généralement un nom ou un adverbe substantivé), précédée ou non d'un article, selon un schéma [PREP₁ (DET) BASE PREP₂]. Parmi ces constructions, que nous désignerons ici par « type 1 », certaines ont pour base un nom abstrait :

(type 1a)

por (l') amor de, par (la) raison de, a (l') hore de, en maniere de, par (la) force de, en (/ou) temps de, au temps de, pour (la) cause de, en (/ou) nom de, par (la) defaute de, en (la) main de, por (la) cause de, de (/du) fait de, en guise de, de partie de, de (/du) temps de, en (/ou) cas de, por (la) mort de, por (la) poor de, en (la) semblance de, par (la) main de, de (la) main de, a (/au) partir de, por cas de, en (/ou) service de, en forme de, par le conseil de, par le cor(s) de, por (le) fol de, de (/du) peril de, por (l') avoir de, de (la) bouce de, por (le) doute de

D'autres ont pour base ce que certains linguistes appellent des NLI (nom de localisation interne, cf. Aurnague 2001), ou des adverbes :

(type 1b)

par (la) voie de, en (/ou) cuer de, du costé de, ou fond de, en (/ou) chief de, a (/au) bort de, au desus de, au devant de, au pié de, du costé de, ou fond de, en (/ou) milieu de, au travers de, au/du long de, en (/ou) lieu de, a/au chief de

Les critères permettant de distinguer les NLI des autres noms sont principalement la perte d'autonomie référentielle et la capacité de dénoter une portion d'espace de n'importe quelle entité. Pour certaines de ces constructions, la nature de la base – adverbe ou NLI – est difficile à déterminer, comme nous le verrons plus bas.

Un autre groupe de locutions prépositionnelles sont formées sur une base prépositionnelle, selon le schéma [PREP₁ PREP]; nous les désignerons par « type 2 ». Elles sont moins nombreuses :

(type 2)

par devers, par dejouste, par decoste, par mi, en mi, de puis, des puis, par desoz, par desor, par desus

Ces constructions permettent deux analyses ; ainsi, *par devers* peut être analysé comme [par [devers + SN]_{SP}]_{SP} mais aussi comme [[par devers]_{locutions prépositionnelles} + SN]_{SP}, où *par* fonctionne non plus comme une préposition mais comme un préfixe. Ce phénomène est récurrent, comme l'indiquent les exemples suivants (figure 2) :

latin	ancien français	moyen français
1. <i>vers</i> >	2. <i>devers</i> >	3. <i>par devers</i> ;
	2. <i>puis</i> >	3. <i>depuis</i>

Figure 2 : entre locution prépositionnelle et préposition préfixée.

Enfin, on trouve quelques locutions formées sur d'autres schémas, regroupés ici sous la dénomination « type 3 ». La base peut être adjectivale, verbale, adverbiale ; il peut également ne pas y avoir de PREP₁ ou de PREP₂ :

(type 3)

a partir de, de part, en sus de, desqu'a/trosqu'a/jusqu'a, en som, par som, a val, a mont, contre val, contre mont, de part, a tot

On remarquera que certaines constructions peuvent être rangées dans plusieurs catégories, en fonction de l'analyse retenue : la locution prépositionnelle *de part*, par exemple, à l'origine construite selon le schéma [PREP₁ (DET) NOM], a été réanalysée en [PREP₁ PREP] et graphiée *de par*.

1.4.1 Degrés de figement

Il est possible de classer ces constructions en fonction de leur degré de figement morpho-syntaxique, à partir d'analyses sur corpus, en fonction de critères comme la présence de l'article, la possibilité d'insertion, de modification de la P₁, de pluralisation de la base, de coordination sans répétition de P₂. On obtient ainsi l'échelle suivante, des plus libres aux plus figées (figure 3) :

plus libre	plus figé
1a >	1b >
2/3	

Figure 3 : degré de figement des locutions prépositionnelles.

Ainsi, les constructions en 1(a) présentent **toutes** un certain degré de liberté, tandis que les constructions en 2 et 3 sont, de manière générale, tout à fait lexicalisées (l'insertion n'est plus possible).

Si l'on s'en tient aux constructions de type 1(a-b), que nous avons choisi d'étudier dans cet article parce qu'elles constituent le groupe le moins figé, on peut remarquer que les plus rares

(surtout 1a) présentent une forte variation formelle et des apparitions plutôt isolées (\neq idiolectes), sans variation sémantique remarquable en diachronie, tandis que les plus fréquentes⁶ (surtout 1b) présentent une variation morphologique faible, sont présentes dans l'ensemble du corpus (i.e. dans toutes les tranches chronologiques) et présentent à la fois un figement croissant et une évolution sémantique assez remarquable – du moins pour les constructions que j'ai étudiées en détail, en particulier *por l'amor de*, *en lieu de*, *au desus de* (cf. De Mulder 2003).

2 Etude sur corpus et évolution sémantique des locutions prépositionnelles

Nous présentons dans cette section les résultats de l'analyse sur corpus des prépositions et locutions prépositionnelles retenues.

2.1 *Analyse sémantique des locutions prépositionnelles*

2.1.1 La locution prépositionnelle *au devant de*

Le sens donné pour *devant* par les dictionnaires de l'ancien français est spatial et temporel (« devant », « avant ») : on s'attendrait donc à trouver, dans le corpus, des emplois similaires de *au devant de*. Cependant, cette séquence apparaît avant tout dans la structure plus large *aler/courir/... au devant de*, l'ensemble étant métaphorique : dans l'exemple (1) ci-dessous, il n'est bien sûr nullement question que le bailli « coure ». Les emplois purement spatiaux, topologiques, de *au devant de* (ex. 2) sont apparemment bien plus tardifs, et n'apparaissent dans notre corpus qu'à la fin du 14^{ème} siècle, soit plus d'un siècle après les premières occurrences de la locution prépositionnelle.

1. Il n'est pas mestiers que li baillis, en toutes choses qui avienent, face plet ordené. Ainçois doit courre **au devant des mesfès** (...) <au contraire, il doit aller au-devant des délits> (Philippe de Beaumanoir, *Coutumes de Beauvaisis*, 1283, p. 38)
2. Qant li François orent tant cevauchiet que il furent venu priés au pont et il veirent la grose enbusce qui la estoit **au devant dou pont** toute armee et ordonnee (...) <l'embuscade qui était là devant le pont, en ordre de bataille> (Froissart, *Chroniques*, 1369, p. 442).

Le sens spatial, qui est minoritaire, n'est donc en outre pas premier chronologiquement dans notre corpus.

⁶ Il faut noter cependant que leur fréquence est de toute façon très nettement inférieure à celle des prépositions : entre 50 et 200 occurrences (/3 millions de mots) à comparer à environ 1000 pour *devers*, plus de 2000 pour *seur*, *sor*, plus de 75 000 pour *a*, de 100 000 pour *de*.

2.1.2 La locution prépositionnelle *au desus/desor de*

Le cas des locutions prépositionnelles *au desus de* et *au desor de* est différent, car leurs premières occurrences dans notre corpus sont purement abstraites : s'il y a métaphore du spatial vers l'abstrait, elle concerne non pas la structure dans son ensemble, mais uniquement la locution prépositionnelle. Il s'agit encore une fois d'un emploi à l'origine lié à une structure donnée : *estre/venir au desor/desus de qqn* « avoir ou prendre l'avantage sur qqn (en particulier dans un combat), vaincre », que l'on peut voir dans les exemples 3 à 5.

3. Trop par es or cruex et fiers, trop es or preuz a mal eür ! Et nos savons tot de seür qu'**il est au desore de toi** <et nous savons avec certitude qu'il est plus fort que toi> (Chrétien de Troyes, *Le Chevalier de la Charrette ou Lancelot*, 1177, v. 3827)
4. Aïrié m'an, que droit en oi, dis d'aveinne ne mangeroit ses palefroiz ne ne seroit ferrez ne seniez de novel, n'avroit ne cote ne mantel autre que avoit a cele ore tant que **ge venisse au desore de celui qui l'ot esforciee**, et mort et la teste tranchiee <tant que je n'aurais pas vaincu celui qui l'avait violée> (Chrétien de Troyes, *Perceval*, 1181, v. 3878)
5. Et bien puez tu veoir par toi meismes se ce est voirs ; car s'il est einsi que li anemis puet **venir au desus de toi**, il te metra en perdicion de cors et d'ame et d'iluec te conduira en la meson tenebreuse, ce est en enfer, ou tu soffreras honte et dolor (...) <s'il est vrai que l'ennemi peut te vaincre / prendre le dessus sur toi> (*Queste du Graal*, 1220, p. 102)

Cela s'oppose clairement au fait que les dictionnaires d'ancien français donnent pour *desor* et *sus* le sens avant tout spatial de « sur », « au-dessus de » ; *desus* et *desor* prennent donc *dans le cadre de cette construction* un sens abstrait, tandis que leur sens spatial ne réapparaît (dans ces constructions) que bien plus tard : on ne le trouve pas dans notre corpus, mais il existe bien en français moderne pour *au-dessus de*.

On remarquera enfin que le sens abstrait de « prendre le dessus sur » n'est pas figé, et que l'on peut constater une évolution sémantique du sens concret de *supériorité physique* (ex. 3 et 4) au sens de *supériorité morale* (ex. 5) ; on trouve par ailleurs un emploi à la limite entre préposition et conjonction, montrant que l'évolution sémantique s'est poursuivie jusqu'au sens plus général de *capacité* (ex. 6) :

6. Avez veü que Lancelos a fet hui por moi, qui **estoit au desuz de moi ocirre** et ne volt pas metre main en moi ? <qui était à même de me tuer> (*La mort le roi Artu*, 1230, p. 152).

2.1.3 La locution prépositionnelle *au chief de*

Le *chief* désigne en ancien français la tête ou le bout d'un objet. C'est donc un NLI par excellence : il peut désigner une **partie** d'un objet, en l'occurrence une de ses extrémités, par extension métonymique (la tête → le bout) ou métaphorique (de l'objet vu comme un être humain, par exemple). On s'attend donc à lui trouver avant tout un emploi spatial, ce qui est bien le cas, à la différence des locutions prépositionnelles étudiées précédemment, puisque *au chief de* présente, à l'origine, un sens spatial (ex. 7) :

7. Amunt un duit s'en vunt süef E od cordes traient lur nef. **Al chef del duit** out une arbre Itant blanche cume marbre, E les fuiles mult sunt ledes, De ruge e blanc taceledes (...) <au bout de la rivière il y avait un arbre, blanc comme le marbre> (*Le voyage de Saint Brendan*, début 12^{ème}, v. 489)

Très vite, cependant, apparaît un sens temporel (ex. 8) :

8. Si mei n'esteit pur Guiburc la bele, Jol ferreie ja **al chef de ceste feste**, D'anduis parz en charreit la cervele <je le ferais dès la fin de cette fête> (*Chanson de Guillaume*, 1140, v. 3464)

Les sens spatial et temporel se maintiennent par la suite tous deux, avec peu de changement, jusqu'en français classique. A cette période apparaît un emploi spatial métaphorique « à la tête de, aux commandes de » (le régime étant un nom qui renvoie à une organisation et non à un lieu).

Comme en ancien et moyen français, le sens spatial ne se trouve dans Frantext que pour les constructions **avec** article (ex. 9), tandis que, dans certains contextes, le sens participe du spatial et du temporel (ex. 10) ; le plus remarquable à cette époque est cependant l'apparition d'emplois avec un sens moins temporel qu'abstrait, où *être* ou *venir à chief de* signifie « être ou parvenir au bout d'un processus » (ex. 11) :

9. (...) vers le plan de la sallete, demourant vuyde, fors que de deux marches qu'il failloit monter pour advenir aux deux tables, à ceux qui y avoient affaire. **Au chef de ceste sallete** estoit une autre table de marbre noir(...) <au bout de cette petite salle, il y avait une autre table> (Barthélemy Aneau, *Alector ou Le Coq : histoire fabuleuse* (t. 1), 1560, p. 175-176)
10. Où ils ont trouvé des montaignes et rochers, ils les ont taillez et applanis, et comblé les fondrieres de pierre et chaux. **Au chef de chasque journée**, il y a de beaux palais fournis de vivres, de vestements et d'armes, tant pour les voyageurs que pour les armées qui ont à y passer <Au bout [ou A la fin] de chaque étape, il y a de beaux palais> (Michel de Montaigne, *Essais* (t. 2, livre 3), 1592, p. 914-915)
11. Le destroit de Mecque n'ha point plus d'une lieue de large, a cause d'une isle qui est au milieu de l'entree du destroit, ou les Portugalois ont autrefois voulu lever une forteresse, pour guetter les navires qui vont a la mer Rouge, mais ils ne vindrent **a chief de leur entreprinse**, par ce qu'ils avoyent faute d'eau douce <mais ils ne parvinrent pas à terminer bien leur projet> (Alphonse Jean dit Fonteneau, *Voyages aventureux du Capitaine Jan Alfonse, Saintongeois*, 1544, p. 61 recto)

2.1.4 La locution prépositionnelle *por l'amor de*

Comme nous allons le voir, les locutions prépositionnelles formées sur des bases nominales à sens non spatial peuvent elles aussi présenter une évolution sémantique très nette, avec généralisation du sens, ce dernier devenant de plus en plus abstrait. Ainsi, la locution prépositionnelle *por l'amor de* présente à l'origine un sens purement compositionnel (ex. 12), que l'on peut gloser « en raison de l'affection qu'ils avaient pour » :

12. Tuit li autre font ensemment : plorent danzel et escuier, plorent serjant et chevalier ; un seul houme n'a en la cort qui **pour l'amor d'Athon** ne plort. Athes ot amené o soi cenz

chevaliers de son conroi ; cil ierent du miex de sa terre, meillor de ceux n'estovoit querre
<il n'y a pas un homme dans la cour qui ne pleure pour l'amour d'Athon / en raison de son
affection pour Athon> (*Roman de Thèbes*, 1150, v. 5992)

Le sens ne peut plus être compositionnel dès lors que le régime est non humain. On ne trouve qu'un exemple de ce type dans notre corpus avant le 15^{ème}, dans *Eracle* (ex. 13) :

13. « Frere, bien ait li tiens savoirs ! Boinairement le me desis et acroire le me fesis que il afoleiroit por courre, et, si me puisse Dius secourre, ja n'amerai mais menteor ne losengier ne gangleor ». Tout **por l'amor de cest affaire** li varlés au cuer debonaire a fait le poulain jus abatre et fait les gambes toutes quatre fendre et le moule jus esandre et as varlés si l'a fait prendre <A cause de cela, le valet au bon coeur a fait tuer le poulain> (Gautier d'Arras, *Eracle*, 1176, v. 1883)

En règle générale, le sème « amour, affection » disparaît progressivement de la construction, comme on le voit dans l'exemple 14 (sens « en raison de »)⁷ :

14. (...) et dez lors se party le conte d'Artois atout la charge de l'armee que volentiers il prist a conduire **pour l'amour de l'ancienneté du conte d'Urgel** <l'armée qu'il avait volontiers accepté de diriger, eu égard à l'ancienneté du comte d'Urgel> (*Roman du Comte d'Artois*, vers 1453-1467, p. 46)

Et il faut que le sens de la locution soit devenu complètement abstrait pour qu'elle puisse introduire une subordonnée, comme dans l'exemple 15 :

15. (Blaise) Je commence. C'est que je venons par rapport à noute fille, **pour l'amour de ce qu'**alle va être la femme d'Arlequin voute valet. <Je viens vous voir au sujet de notre fille, parce qu'elle va épouser votre valet Arlequin> (Marivaux, *L'heureux stratagème*, 1733, I : 1)

Dans ce dernier exemple, le sens est clairement devenu plus abstrait ; on est passé du sens compositionnel spécifique « en raison de l'affection que l'on éprouve pour Y » (ex. 12) au sens général de cause (ex. 13 à 15).

2.1.5 La locution prépositionnelle *en lieu de*

La locution prépositionnelle *en lieu de* semble ne jamais avoir eu un sens purement spatial, et a pour sens de base « à la place de, en guise de » ; ce sens apparaît dès la première occurrence du corpus (ex. 16) :

16. Devant eals unt dulz e blanc pain Bien savurét e forment sain. Racines unt **en lu de mes**, Qui sur deintez saüent les <ils ont pour tout repas des racines, qui les rassasient davantage que des morceaux de choix> (*Le Voyage de Saint Brendan*, 1112, v. 701)

On remarquera cependant que, à la différence des occurrences postérieures (ex. 17 à 20), le sens de cette première occurrence n'est pas si éloigné du sens compositionnel – les racines se trouvent bien au « lieu » où devraient se trouver les mets. Dans les exemples 17 et 18 ci-dessous, on peut encore appliquer cette analyse, à condition de considérer qu'il s'agit là d'un

⁷ On trouve une évolution sémantique semblable en portugais et en galicien : *Foi ó médico por mor dunha dor nas costas* (galicien) « il a été chez le médecin à cause d'une douleur aux côtes ».

« lieu » abstrait, un moment : on pourrait à la limite gloser *en liu de saluz*, dans l'exemple 17, par « au moment de saluer », et *en leu de fable*, dans l'exemple 18, par « au moment de raconter une fable ».

17. A l'evesque de Lundres unes lettres itaus Enveia saint Thomas, tutes continuaus. **En liu de saluz** out paroles amials : Que il trespast einzi par les biens temporaus Qu'il ne perde la joie qui est espiritaus (...) <*il eut en guise de salut des paroles aimables*> (Guernes de Pont-Sainte-Maxence, *Vie de saint Thomas Becket*, 1172, v. 3323)

18. A tant est li conte finez. Tandis com volantez me vient De fabliaus dire et il me tient, Dirai **en leu de fable** un voir. Uns hom, qui de mout po d'avoir Ert en grant richece enbatuz, Sicom ses termes fu venuz, Lo prist morz en Flandres jadis <*je dirai au lieu d'une fable une histoire vraie*> (Fabliaux, *Cele qui se fist foutre sur la fosse de son mari*, 13^{ème}, v. 2)

Cette analyse reste possible y compris dans les emplois plus tardifs où *en lieu de* introduit une infinitive (ex. 19), mais le sens de la locution a dû se généraliser et devenir plus abstrait pour qu'elle puisse introduire une subordonnée – un emploi relativement courant au 15^{ème} siècle (ex. 20) :

19. « Vous dictes bien, dit il. Or dormons ». Mais creez qu'il n'en avoit garde, et si luy tarδοit beaucoup qu'il fust jour ; et **en lieu de dormir** il pensa tout a son aise ce qu'il vouloit a lendemain executer <*et au lieu de dormir il réfléchit tranquillement à ce qu'il voulait faire le lendemain*> (*Cent nouvelles nouvelles*, 1456, p. 219)

20. Si m'est advis que mieulx on ne peut faire que d'abreger l'execution **en lieu de ce que** trop espoir j'ay differé de baillier foy a la sainte apparicion <*il faut hâter l'exécution [des ordres divins], alors que j'ai mis trop longtemps à croire à la sainte apparition [i.e. il fallait le faire vite et moi j'ai trop attendu]*> (*Cent nouvelles nouvelles*, 1456, p. 103)

On peut donc observer dans notre corpus un glissement sémantique progressif de la locution prépositionnelle, son sens devenant de plus en plus abstrait.

2.1.6 Conclusion et tableau résumptif

Le tableau 2 ci-dessous reprend les sens attestés dans notre corpus, pour les différentes locutions prépositionnelles retenues ; on voit que toutes sont clairement polysémiques.

locutions prépositionnelles	sens 1	sens 2	sens 3	sens 4
<i>au devant de</i>	métaphorique « aller au-devant de »	spatial « devant »		
<i>au desus/desor de</i>	abstrait « supérieur à (dans la bataille) »	abstrait « supérieur à (moralement) »	abstrait « capable de »	spatial (tardif)
<i>au chief de</i>	spatial « à l'extrémité de »	temporel « au bout de »	abstrait (<i>venir à chief de</i>)	
<i>por l'amor de</i>	compositionnel « en raison de l'affection pour »	abstrait « en raison de »	abstrait « parce que »	
<i>en lieu de</i>	abstrait « en remplacement de »	abstrait « en guise de »	abstrait « plutôt que de »	

Tableau 2 : polysémie de quelques locutions prépositionnelles en ancien français (analyse sur corpus BFM).

On peut donc observer, pour les locutions prépositionnelles, une polysémie plus ou moins importante – mais qui semble rester, en tout état de cause, dans des limites bien plus restreintes que la polysémie des prépositions prototypiques à la même époque (voir la section 2.2), pour lesquelles les dictionnaires proposent en général plus d’une dizaine d’entrées. Il reste bien sûr à voir dans le détail si le corpus vérifie également la polysémie signalée par les dictionnaires, pour les prépositions proches sémantiquement ou formellement des locutions prépositionnelles étudiées ici. C’est là l’objet de la section suivante.

2.2 *Analyse sémantique des prépositions simples*

Nous passons maintenant à l’analyse sémantique de quelques prépositions proches sémantiquement ou formellement des locutions prépositionnelles étudiées ci-dessus : *devant*, *seur* et *por*. Notons en passant que le but de cette sous-section n’est pas de détailler tous les emplois des prépositions en question, mais de montrer ce qu’on peut trouver comme sens, sur un nombre d’occurrences comparable à ce que nous avons relevé pour les locutions prépositionnelles étudiées plus haut (soit une centaine d’occurrences par préposition, sélectionnées aléatoirement à partir de l’ensemble des occurrences du corpus). Nous n’avons retenu, à dessein, que les nuances sémantiques les plus nettes.

2.2.1 La préposition *devant*

Les emplois de *devant* en ancien et moyen français sont très variés, comme l’illustrent les exemples suivants : spatial (21), spatial fonctionnel⁸ « en présence de » (22), temporel (23), précédence ‘morale’ (24).

21. Pour garder ceulz qui ouvroient a la chauciee et fist faire le roy .II. beffrois, que l’en appelle chas chastiaus, car il avoit .II. chastiaus **devant les chas** et .II. massons darieres les chastiaus pour couvrir ceulz qui guieteroient (...) <il y avait deFux beffrois devant les chas [machines de guerre]> (Jean de Joinville, *La vie de saint Louis*, 1305, p. 94)
22. Il fu jugié que Jehans respondroit en la court du seigneur de qui li eritages mouvoit pour ce que la convenance dependoit de l’eritage, car se la convenance fust conneue ou prouee **devant le seigneur** dessous qui li venderes estoit couchans et levans, ne peust il metre la chose a execucion puis que la chose ne fust tenue de li <si l’accord avait été reconnu en présence du seigneur> (*ibid.*, p. 397)
23. Se je le demandoie par les resons que je puisse avoir dites **devant le jugement** ou par celes seur lesqueles j’entendi le jugement, j’iroie contre le jugié ; si n’en devroie pas estre oïs (...) <les raisons que je pense avoir avancées avant le jugement> (*ibid.*, p. 124)
24. ... li seigneur et les justices doivent fere et maintenir ce que clere coustume donne dusques a tant que ce qui est dit encontre soit prouvé, car les cleres choses doivent aler **devant les orbes** <les choses claires doivent passer devant les plus sombres> (*ibid.*, p. 106)

⁸ « Fonctionnel », au sens de Vandeloise (1986).

2.2.2 La préposition *seur*

Les emplois de *seur/sor* sont variés, comme le montrent les exemples suivants : spatiaux⁹ (25), y compris de *fictive motion*¹⁰ (26) et métaphoriques (27), et divers emplois notionnels : « jurer sur/au nom de » (28), « plus que » (29), « à propos de » (30), « au détriment de, à l'encontre de » (31), « pleurer sur » (32) :

25. Et nonporquant en cele destrece et en cele grant angoisse traveillierent tant cil del chastel qu'il emportèrent Boort **sor son escu** el chastel amont, si navré com il estoit <ils emportèrent Bohort sur son écu> (*La mort le roi Artu*, 1230, p. 151)
26. Et quant il ot ses messages envoiez, il retourne vers la cité ; et quant il vint en la place ou si chevalier gisoient mort, il regarda **seur destre** et voit gesir Agravain son neveu que Lancelos avoit ocis (...) <il regarda vers la droite> (*ibid.*, p. 128)
27. Li jorz fu biax et clers, et li soleuz levez, qui commença a luire **seur les armes** <le soleil... commença à reluire sur ses armes> (*ibid.*, p. 195)
28. Par mon chief, fet li rois, non ferai, einz vos requier orendroit **seur le serement** que vos m'avez fet que vos me diez de quoi vos estiez orendroit en estrif entre vos <je vous enjoins maintenant, au nom du serment que vous avez prêté> (*ibid.*, p. 108)
29. Quant la reïne fu issue de la cort et cil de la cité la virent venir, lors oïssiez genz crier de toutes parz : « Ha ! dame debonere **seur toutes autres dames** et plus cortoise que nule autre, ou trouveront jamés povre gent pitié ? » <dame noble plus que toutes les autres dames> (*ibid.*, p. 122)
30. Cil ne la set conseilier **seur ceste chose**, car il veoit de toutes parz sa mort apareilliee, et il li dist (...) <ce dernier ne sait lui donner conseil à ce propos> (*ibid.*, p. 217)
31. Et lors commence Lancelos a lui ferir et a doner granz cox de l'espee trenchant et a prendre terre **seur lui** ; et messire Gauvains, qui orendroit a la greigneur poor qu'il onques eüst et qui se voit en aventure de toute honte recevoir, s'il ne se puet deffendre, s'esforce por poor de mort et met ensemble toute sa proesce (...) <Lancelot commence alors à lui donner de grands coups de son épée tranchante et à regagner du terrain sur lui> (*ibid.*, p. 200)
32. Quant il voient monsignour Gauvain chaoir en tel maniere, il le prennent entre lor bras et plourent **sor lui** trop durement, et dient ... ils le prennent dans leurs bras et le pleurent avec force> (*ibid.*, p. 131)

2.2.3 La préposition *por*

La préposition *por* est déjà hautement polysémique en ancien français ; dans notre seul corpus, on trouve des sens aussi différents que la cause (ex. 33), parfois avec une notion agentive (34), le but (« afin que », 35), le bénéficiaire (« au bénéfice de, pour », 36), et enfin des emplois où *por* indique l'équivalence (il peut alors être glosé « en échange de », ex. 37, ou bien introduire un attribut, ex. 38) :

33. Si est li siècles tressailliz **Por la mort** qui trestout desvoie <notre monde a disparu à cause de la mort, qui abîme tout> (Archevesque, *La Dent, Recueil général et complet des fabliaux des XIIIe et XIVe s.*, 1872, t. I, p. 148)

⁹ Avec souvent la notion fonctionnelle de « support », plutôt qu'un sens purement topologique (« au-dessus de »).

¹⁰ Au sens de Talmy (1996).

34. biax baisiers, biax acolers, **por vos** sui si adolés et si malement menés que je n'en cuït vis aler <chers baisiers, chères embrassades, vous m'affligez tant et me traités si mal que je ne pense pas survivre> (Aucassin et Nicolette, XIIIe s., p. 7)
35. prenoit la dent trop forment, Puis fesoit le vilain bessier **Por entor l'enclume lier** Le laz qui li tient à la joe <il ordonnait au paysan de se pencher pour attacher le fil à l'enclume> (ibid., p. 149)
36. **Por vous** passerai le mer, s'irai en autre regné <Pour vous je traverserai la mer> (ibid., p. 15)
37. il n'en donroit mie un membre **por cent mars d'or**, non por cinc cens, ne por nul avoir <il ne donnerait pas un membre pour cent marcs d'or, ni pour cinq cents> (ibid., p. 19)
38. «Sire rois de Torelore, ce dist la bele Nichole, vostre gens me tient **por folle** <vos gens me tiennent pour folle> (ibid., p. 33)

2.3 Tableau comparatif des emplois : locutions prépositionnelles et prépositions

Le tableau 3 ci-dessous reprend les résultats exposés jusqu'ici, et montre clairement l'écart qu'il y a entre la polysémie limitée des locutions prépositionnelles et celle, plus large, des prépositions, pour chaque « groupe » sémantique.

Sens	1	2	3	4	5	6	7	8
<i>au chief de, devant, au devant de</i>								
<i>au chief de</i>	spatial « à l'extrémité de »	temporel « au bout de »	abstrait (venir à chief de)					
<i>au devant de</i>	métaphorique « aller au-devant de »	spatial « devant »						
<i>devant</i>	spatial	spatial fonctionnel « en présence de »	temporel	énonciatif	précédence 'morale'			
<i>seur, au desus de, au desor de</i>								
<i>au desus de, au desor de</i>	abstrait « supérieur à (dans la bataille) »	abstrait « supérieur à (moralement) »	abstrait « capable de »	spatial (tardif)				
<i>seur</i>	spatial	mouvement fictif	métaphorique	« jurer sur/au nom de »	« plus que »	« à propos de »	« au détriment de, à l'encontre de »	« au bénéfice de » (pleurer sur)
<i>por, por l'amor de, en lieu de</i>								
<i>por l'amor de</i>	compositionnel « en raison de l'affection pour »	abstrait « en raison de »	abstrait « parce que »					
<i>en lieu de</i>	abstrait « en remplacement de »	abstrait « en guise de »	abstrait « plutôt que de »					
<i>por</i>	cause	avec une notion agentive	but	bénéficiaire	équivalence	attribut		

Tableau 3 : polysémie des prépositions et locutions prépositionnelles.

Nous discutons ces résultats dans la section suivante.

3 Discussion des résultats : locutions prépositionnelles et évolution sémantique

3.1 Sémantisme des constructions synthétiques et analytiques

A propos du sémantisme des locutions prépositionnelles, comparé à celui des prépositions simples, nous partions de l'hypothèse que leur statut de constructions analytiques devait avoir pour conséquence des contextes d'apparition plus contraints, donc une fréquence plus faible et un sémantisme plus expressif. Il y a effectivement d'après nos résultats une différence claire entre locutions prépositionnelles et prépositions, qui semble confirmer cette tendance, mais il faut noter que cette différence est plus ou moins marquée. Ainsi, *au devant de* ne présente aucun sens commun avec *devant* en ancien français, mais les autres locutions prépositionnelles retenues présentent toutes un certain degré de synonymie avec les prépositions simples « correspondantes ».

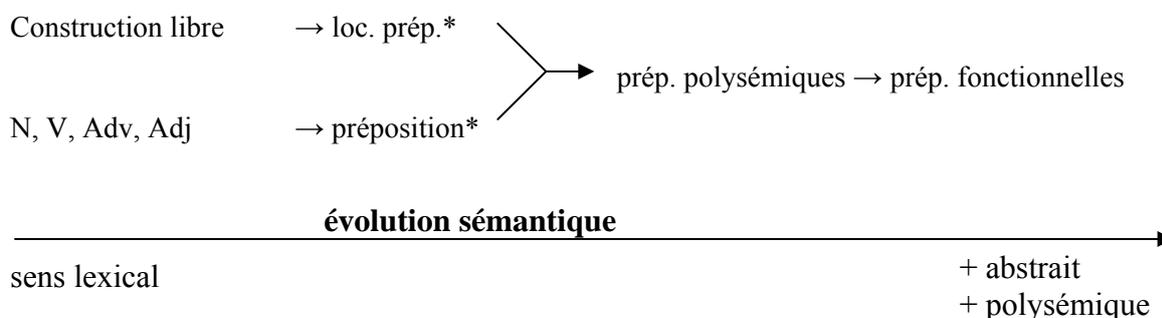
Les locutions prépositionnelles formées sur une base nominale n'ont pas d'équivalent formel mais présentent une synonymie partielle avec certaines prépositions, ce qui n'a rien d'étonnant ; cette synonymie semble cependant très limitée, du moins dans les cas retenus ici (*por l'amor de, en lieu de / por*). Les locutions prépositionnelles formées sur un adverbe ou un NLI, elles, présentent un sens distinct des prépositions simples 'correspondantes', même lorsqu'il y a proximité formelle évidente (e.g. *devant* et *au devant de*), avec par ailleurs une polysémie moindre. Une explication possible de cet écart pourrait être que certaines de ces constructions sont formées non sur base adverbiale, mais sur base nominale, comme De Mulder (2003) l'a montré pour *au-dessus de* : l'adverbe latin *sursum* a un continuateur adverbial, *sus*, sur lequel sont formés successivement un nom (plus précisément un NLI), *le dessus* ; ce nom apparaît ensuite dans la construction *au dessus de*, qui se lexicalise en locution prépositionnelle, puis il se grammaticalise en adverbe, sous la forme *dessus*. Le contexte de lexicalisation de la locution prépositionnelle *au dessus de* explique, en outre, l'écart sémantique observé, puisque d'après les données de notre corpus l'expression se fige dans des emplois du type (a) et (b) :

- a. *avoir le dessus sur quelqu'un > être au-dessus de quelqu'un ;*
- b. *prendre le dessus sur quelqu'un > venir au-dessus de quelqu'un.*

3.2 Sémantisme et grammaticalisation

La réflexion entamée ici sur la différence entre le sémantisme des prépositions simples et celui des locutions prépositionnelles doit cependant être affinée. Nous avons, en effet, laissé de côté pour l'instant les prépositions peu grammaticalisées, issues de participes présents

(*durant, pendant*) ou de noms (*chiés*). Or il semble bien que ces dernières soient sémantiquement comparables aux locutions prépositionnelles, et on pourrait alors proposer pour la grammaticalisation et l'évolution sémantique des prépositions le schéma suivant (figure 4), plus précis que celui proposé en figure 1 :



(* = peu grammaticalisées, peu polysémiques)

Figure 4 : Chaîne de grammaticalisation des prépositions et sémantisme.

Le raisonnement soutenant cette hypothèse est le suivant : (1) à l'origine, les locutions prépositionnelles sont des éléments non figés, donc leur sens est au départ très contraint et parfois même lié à une seule construction (e.g. *au dessus de* dans la construction *prendre le dessus sur > estre au dessus de qn*) ; il y a bien des extensions sémantiques possibles mais elles sont nécessairement **lentes** car il s'agit d'éléments libres – donc peu fréquents. (2) Une fois que la locution prépositionnelle est « figée », c'est-à-dire lexicalisée, elle a **quelques** emplois distincts mais il ne s'agit que d'un début de grammaticalisation, avec en conséquence un « spectre » sémantique réduit, comparable aux prépositions les moins grammaticalisées ou les moins prototypiques. Cette hypothèse demande bien sûr à être confirmée par d'autres études du même type.

3.3 Evolution sémantique des locutions prépositionnelles

Si l'on observe maintenant l'évolution sémantique des locutions prépositionnelles retenues, on peut noter qu'il y a, à cet égard, trois cas de figure distincts : 1) les locutions prépositionnelles formées sur un nom (*amor* et *lieu*) n'ont que des sens abstraits, et ont toutes deux un emploi comme conjonction ; 2) la locution prépositionnelle formée sur un NLI (*chief*) présente un emploi spatial, un emploi temporel et un emploi abstrait, clairement reliés métaphoriquement (même si l'extension sémantique a pu être métonymique) ; 3) les locutions

prépositionnelles formées sur un adverbe (ou une base homonyme) présentent d'abord un sens abstrait, que la base soit 'spatiale' (*desus*) ou 'temporelle' (*devant*), mais on trouve plus tardivement des emplois spatiaux, peut-être sous l'influence de l'adverbe.

On pourrait donc proposer des chaînes sémantiques ici très différentes pour chaque groupe (figure 5) :

ESPACE > TEMPS > ABSTRAIT (<i>au chief de</i>)
ABSTRAIT > ESPACE (<i>au devant de, au dessus de, au desor de</i>)
ABSTRAIT REFERENTIEL > ABSTRAIT NON REFERENTIEL (<i>por amor de, au lieu de</i>)

Figure 5 : chaînes d'évolution sémantique de quelques locutions prépositionnelles.

Nous avons donc montré, pour quelques locutions prépositionnelles de l'ancien français, qu'elles sont à la fois polysémiques et moins diversifiées sémantiquement que les prépositions, et que leur évolution sémantique ne suit pas tout à fait celle des prépositions. Il reste à voir si l'évolution de l'abstrait vers le spatial constatée pour *au dessus de* et *au devant de* est liée à l'influence sémantique de l'adverbe correspondant (*dessus, devant*), et si ces chaînes sémantiques sont valables pour d'autres locutions prépositionnelles. Il faudrait également tester l'hypothèse formulée en figure 4, en étudiant le sémantisme de prépositions « peu grammaticalisées ». Enfin, s'il y a bien une différence dans le degré de polysémie entre constructions synthétiques et analytiques, il faudrait voir ce qui se passe lorsqu'une locution prépositionnelle se « grammaticalise », comme *du côté de* > *côté* ou *au travers de* > *à travers* : devient-elle automatiquement plus polysémique ?

Bibliographie

- Aurnague M., 2001. *Entités et relations dans les descriptions spatiales. L'espace et son expression en basque et en français*. Habilitation. Université de Toulouse-le-Mirail.
- Borillo A., 2000. « Degrés de grammaticalisation : des noms de parties aux prépositions spatiales », *Travaux linguistiques du CERLICO*, 13, 257-274.
- Pierre C., 1997. *Les prépositions abstraites en français*. Paris : Colin.
- Cervoni J., 1991. *La préposition. Étude sémantique et pragmatique*. Paris / Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Cifuentes Honrubia J. L., 2003. *Locuciones prepositivas – sobre la gramaticalización preposicional en español*. Alicante : Universidad de Alicante.
- Danon-Boileau L. & Morel M.-A., 1997. « Question, point de vue, genre, style... : les noms prépositionnels en français contemporain », *Faits de langue*, 9, *La préposition, une catégorie accessoire*, 193-200.

- de Mulder W., 2003. « La préposition *au-dessus de* : un cas de grammaticalisation », *Verbum : revue de linguistique*, 25, 291-305.
- di Meola C., 2000. *Die Grammatikalisierung deutscher Präpositionen*. Tübingen : Stauffenburg Verlag.
- Fagard B., 2006a. *Evolution sémantique des prépositions dans les langues romanes : illustrations ou contre-exemples de la primauté du spatial ?* Thèse, Université Paris 7 – Università Roma 3.
- Fagard B., 2006b. « La grammaticalisation en question – du latin aux langues romanes modernes », *Modèles linguistiques* 27-1, vol. 53, *La préposition en français*, 91-110.
- Fagard B., 2002. « Evolution sémantique des prépositions spatiales de l'ancien au moyen français », *Linguisticae investigationes*, 25/2, 311-338.
- Fagard B. & de Mulder W., 2007 (à paraître). « La formation des prépositions complexes : grammaticalisation ou lexicalisation ? », *Langue française*, 156.
- Gross G., 2006. « Sur le statut des locutions prépositives », *Modèles linguistiques*, 27-1, vol. 53, *La préposition en français*, 35-50.
- Haspelmath M., 1997. *From space to time - Temporal adverbials in the World's Languages*. München / Newcastle : Lincom Europa.
- Hoffmann S., 2005. *Grammaticalization and English complex prepositions*. London / New York : Routledge.
- Lakoff G. & Johnson M., 1980. *Metaphors We Live By*. Chicago : University of Chicago Press.
- Lehmann Ch., 1985. « Grammaticalization : Synchronic variation and diachronic change », *Lingua e Stile*, 20, 303-318.
- Le Querler N., 2001. « La grammaticalisation de *côté* introducteur de topicalisation », *Travaux linguistiques du Cerlico*, 14, *la grammaticalisation – 2*, 155-180.
- Marchello-Nizia Ch., 2006. *Grammaticalisation et changement linguistique*. Bruxelles : De boeck.
- Mardale A., 2007. *Les prépositions fonctionnelles du roumain : étude comparative*. Thèse, Université Paris 7 & Université de Bucarest.
- Melis L., 2003. *La préposition en français*. Paris : Ophrys.
- Noailly M., 2006. « Quoi de neuf *côté* préposition? », *La préposition en français, Modèles linguistiques*, 27-1, vol. 53, 75-90.
- Svorou S., 1994. *The Grammar of Space*. Amsterdam : John Benjamins.
- Talmy L., 1996. « Fictive motion in language and 'ception' », in *Language and Space*, Bloom P., Peterson M., Nadel L., & Garrett M., (eds). Cambridge, MA: MIT Press, 211–276.
- Traugott E. & Dasher R., 2002. *Regularity in semantic change*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Vandeloise C., 1986. *L'espace en français : sémantique des prépositions spatiales*. Paris : Seuil.
- Vandeloise C., 1990. « Representation, Centrality and Prototypicality », in *Meanings and Prototypes : Studies on Linguistic Categorization*, Tsohatzidis S. (ed). London / New York : Routledge. 403-437.
- Tyler A. & Evans V., 2001. « Reconsidering Prepositional Polysemy Networks : The Case of *Over* », *Language*, 77/4, 724-765.
- Zelinsky-Wibbelt, C. (ed). 1993. *Semantics of prepositions : from mental processing to natural language processing*. Berlin / New York : Walter de Gruyter.

Abstract

The issue addressed in this paper is the semantics of simple vs complex (or synthetic vs analytic) expressions, in particular that of complex prepositions in Medieval French. We present the categorial structure of prepositions in Old and Middle French, and go on to show, on the basis of a corpus study of a few simple and complex prepositions, that the latter are indeed less polysemous than simple prepositions, as one could await, but nevertheless demonstrate a certain degree of polysemy. Their semantic evolution includes, for some, leaps accross conceptual domains – metaphorical transfers from space to time, for instance –, but it seems that it differs to a certain degree from that of simple prepositions, though this needs to be verified by further research.

Keywords : semantics, diachrony, adpositions, French, polysemy, grammaticalization.